



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-78807>

Département(s) de publication : **30**

Annonce n° **24-78807**

---

### Section 1 - Acheteur

#### 1.1 Acheteur

**Nom officiel** : MERCATURA

**Forme juridique de l'acheteur** : Organisme de droit public, contrôlé par une autorité locale

**Activité du pouvoir adjudicateur** : Services d'administration générale

### Section 2 - Procédure

#### 2.1 Procédure

**Titre** : Missions d'urbaniste programmiste conseil (études de programmation, de faisabilité, de capacité)

**Description** : Nîmes Métropole et certaines communes membres souhaitent se doter du présent marché pour leur permettre de disposer rapidement d'études « minute » pour évaluer la faisabilité de projets urbains et/ou immobiliers, à vocation économique et/ou d'habitat, à toutes les échelles de territoire (de la parcelle au quartier), ainsi que la faisabilité d'équipements publics. Le présent marché n'est pas alloti conformément aux motifs indiqués au règlement de la consultation, accessible dans le dossier de la consultation. Les prestations seront rémunérées par application des prix unitaires aux quantités réellement exécutées. L'ensemble des prestations prévues au marché font l'objet d'un accord-cadre mono-attributaire donnant lieu à l'émission : - de bons de commande, passé en application des articles L2125-1-1°, R2162-1 à R2162-6, R2162-13 et R2162-14 du Code de la commande publique. Ces prestations s'exécuteront au fur et à mesure de l'émission de bons de commande émis par l'acheteur public et seront réglées selon les prix unitaires du Bordereau de Prix Unitaires, en fonction des quantités réellement exécutées. - de marchés subséquents, passé en applications des articles L2125-1-1°, R2162-1 à R2162-6, R2162-7 à R2162-12 du Code de la commande publique. Les marchés subséquents conclus sur le fondement du présent accord-cadre pourront être à prix forfaitaires, à prix unitaires ou à prix mixtes, conformément aux dispositions du cahier des clauses administratives particulières de l'accord-cadre. Dans le cadre de cette consultation, la Centrale d'Achat MERCATURA agit en tant que pouvoir adjudicateur. Une centrale d'achat au sens des articles L. 2113-2 à L. 2113-5 du Code de la Commande est un acheteur qui exerce des activités d'achats centralisés destinés à des acheteurs. La Commission d'appel d'offres de la centrale d'achat est celle de Nîmes Métropole. Les membres de la centrale d'achat sont les communes et leurs éventuels établissements publics rattachés ainsi que les éventuels

établissements publics rattachés à la Communauté d'Agglomération Nîmes Métropole. La Centrale d'Achat de Nîmes Métropole prend en charge la passation du présent accord-cadre jusqu'à sa notification et est responsable du traitement des éventuels contentieux intentés contre la procédure de passation du présent accord-cadre. L'adhérent à la centrale d'achat devient partie à l'accord-cadre à compter de la signature de la lettre d'engagement dont le titulaire recevra une copie par courriel via la centrale d'achat. Un tel adhérent devient donc également « acheteur public » dans le cadre de l'exécution. L'adhérent peut sortir de l'accord-cadre avec un préavis de 3 (trois) mois. Le titulaire sera informé du retrait de l'adhérent via la centrale d'achat. Plus d'informations sont indiquées dans le dossier de la consultation concernant la centrale d'Achat MERCATURA.

**Identifiant de la procédure :** 7ca38fec-f4a8-4f14-8c06-eb4bc211371f

**Identifiant interne :** 24I003GP

**Type de procédure :** Mise en concurrence (article 5(3) du règlement 1370/2007)

**Principales caractéristiques de la procédure :** Le présent marché est passé selon une procédure d'appel d'offres ouvert, en application des articles R2124-2-1°, R2161-2 à R2161-5 du Code de la commande publique. L'ensemble des prestations prévues au marché font l'objet d'un accord-cadre mono-attributaire donnant lieu à l'émission : - de bons de commande, passé en application des articles L2125-1-1°, R2162-1 à R2162-6, R2162-13 et R2162-14 du Code de la commande publique. Ces prestations s'exécuteront au fur et à mesure de l'émission de bons de commande émis par l'acheteur public et seront réglées selon les prix unitaires du Bordereau de Prix Unitaires, en fonction des quantités réellement exécutées. - de marchés subséquents, passé en applications des articles L2125-1-1°, R2162-1 à R2162-6, R2162-7 à R2162-12 du Code de la commande publique. Les marchés subséquents conclus sur le fondement du présent accord-cadre pourront être à prix forfaitaires, à prix unitaires ou à prix mixtes, conformément aux dispositions du cahier des clauses administratives particulières de l'accord-cadre. En application de l'article R2162-4-2° du même code, il est conclu avec un opérateur économique, sans montant minimum et avec un montant maximum en valeur.

#### 2.1.1 Objet

**Nature du marché :** Services

**Nomenclature principale ( cpv ):** 71241000 Études de faisabilité, service de conseil, analyse

**Nomenclature supplémentaire ( cpv ):** 79311000 Services d'études

**Nomenclature supplémentaire ( cpv ):** 79314000 Étude de faisabilité

**Nomenclature supplémentaire ( cpv ):** 71400000 Services d'urbanisme et d'architecture paysagère

#### 2.1.2 Lieu d'exécution

**Adresse postale :** Territoire de la Communauté d'Agglomération de Nîmes Métropole

**Ville :** Nîmes

**Code postal :** 30900

**Subdivision pays (NUTS) :** Gard ( FRJ12 )

**Pays :** France

#### 2.1.3 Valeur

**Valeur estimée hors TVA : 400,000 Euro**

**Valeur maximale de l'accord-cadre : 400,000 Euro**

#### 2.1.4 Informations générales

**Informations complémentaires :** L'exécution des prestations n'est pas fractionnée en tranche. Les variantes à l'initiative des candidats ne sont pas autorisées. Aucune variante à l'initiative de l'acheteur public n'est prévue dans le cadre de cette consultation. Il n'est pas prévu de remise d'échantillons par les soumissionnaires. Le dossier de consultation des entreprises est gratuit, il est disponible sur le profil d'acheteur à l'adresse suivante : <http://www.marches-securises.fr>. Conditions de remise des offres ou des candidatures : l'acheteur impose la transmission des documents par voie électronique à l'adresse suivante : <http://www.marches-securises.fr>. Aucun autre mode de transmission n'est autorisé. Le pli peut être doublé d'une copie de sauvegarde transmise dans les délais impartis selon les dispositions indiquées dans le règlement de la consultation. Assistance plateforme de dématérialisation : Pour toute question relative au dépôt de réponses électroniques, un numéro est à la disposition des soumissionnaires : 04 92 90 93 27.

#### **Base juridique :**

Directive 2014/24/UE

Code de la Commande Publique - Législation française -

#### 2.1.6 Motifs d'exclusion

Faillite : Les autres motifs d'exclusion sont indiqués dans le Règlement de la Consultation, joint au Dossier de la Consultation.

## Section 5 - Lot

### 5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

**Titre :** Missions d'urbaniste programmiste conseil (études de programmation, de faisabilité, de capacité)

**Description :** Nîmes Métropole et certaines communes membres souhaitent se doter du présent marché pour leur permettre de disposer rapidement d'études « minute » pour évaluer la faisabilité de projets urbains et/ou immobiliers, à vocation économique et/ou d'habitat, à toutes les échelles de territoire (de la parcelle au quartier), ainsi que la faisabilité d'équipements publics. Le présent marché est conclu pour une période initiale dont la durée commence à sa date de notification et s'achève à la date d'admission de toutes les prestations prévues au contrat. L'accord-cadre se décompose de la manière suivante: La période initiale de l'accord-cadre est conclue pour 12 mois à compter de la notification du contrat. Le contrat est reconductible trois (3) fois selon les modalités indiquées à l'acte d'engagement, pour une période de 12 mois par reconduction et pour un montant identique. La durée maximale de l'accord-cadre, reconduction(s) comprise(s), ne pourra excéder 48 mois. Les prestations seront rémunérées par application des prix unitaires aux quantités réellement exécutées. L'ensemble des prestations prévues au marché font l'objet d'un accord-cadre mono-attributaire donnant lieu à l'émission : - de bons de commande, passé en application des articles L2125-1-1°, R2162-1 à R2162-6, R2162-13 et R2162-14 du Code de la commande publique. Ces prestations s'exécuteront au fur et à mesure de l'émission de bons de commande émis par l'acheteur public et seront réglées selon les prix unitaires du Bordereau de Prix Unitaires, en fonction des quantités réellement exécutées. - de marchés subséquents, passé en applications des articles L2125-1-1°, R2162-1 à R2162-6, R2162-7 à R2162-12 du Code de la commande publique. Les marchés subséquents conclus sur le fondement du présent accord-cadre pourront être à prix

forfaitaires, à prix unitaires ou à prix mixtes, conformément aux dispositions du cahier des clauses administratives particulières de l'accord-cadre. En application de l'article R2162-4-2° du même code, l'accord cadre est conclu avec un opérateur économique, sans montant minimum et avec un montant maximum en valeur. L'accord-cadre est conclu sans montant minimum mais avec un montant maximum de 100 000 € HT par période, soit un montant maximum globale de 400 000 € HT sur la durée totale du contrat. L'exécution des prestations, prévues au marché, n'est pas fractionnée en phases.

**Identifiant interne** : 24I003GP

#### 5.1.1 Objet

**Nature du marché** : Services

**Nomenclature principale ( cpv )** : 71241000 Études de faisabilité, service de conseil, analyse

**Nomenclature supplémentaire ( cpv )** : 79311000 Services d'études

**Nomenclature supplémentaire ( cpv )** : 79314000 Étude de faisabilité

**Nomenclature supplémentaire ( cpv )** : 71400000 Services d'urbanisme et d'architecture paysagère

**Options** :

**Description des options** : Le contrat peut faire l'objet de la passation de prestations similaires et clauses de réexamen.

#### 5.1.2 Lieu d'exécution

**Adresse postale** : Territoire de la Communauté d'Agglomération de Nîmes Métropole

**Ville** : Nîmes

**Code postal** : 30900

**Subdivision pays (NUTS)** : Gard ( FRJ12 )

**Pays** : France

**Informations complémentaires** :

#### 5.1.3 Durée estimée

**Date de début** : 23/10/2024

**Durée** : 12 Mois

#### 5.1.4 Renouvellement

**L'acheteur se réserve le droit d'effectuer des achats supplémentaires auprès du contractant, comme décrit ici** : Les prestations, objet de la présente consultation, pourront donner lieu à un nouveau contrat pour la réalisation de prestations similaires, passé en application de la procédure négociée de l'article R. 2122-7 du Code de la Commande Publique et qui seront exécutées par l'attributaire du futur contrat. Le contrat pourra être modifié en cours d'exécution selon les dispositions de la / des clause (s) de réexamen prévue(s) au CCAP.

#### 5.1.5 Valeur

**Valeur estimée hors TVA** : 400,000 Euro

**Valeur maximale de l'accord-cadre : 400,000 Euro**

#### 5.1.6 Informations générales

**Participation réservée** : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

**Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui**

**Informations complémentaires** : Le présent marché est conclu pour une période initiale dont la durée commence à sa date de notification et s'achève à la date d'admission de toutes les prestations prévues au contrat. L'accord-cadre se décompose de la manière suivante: La période initiale de l'accord-cadre est conclue pour 12 mois à compter de la notification du contrat. Le contrat est reconductible trois (3) fois selon les modalités indiquées à l'acte d'engagement, pour une période de 12 mois par reconduction et pour un montant identique. La durée maximale de l'accord-cadre, reconduction(s) comprise (s), ne pourra excéder 48 mois.

#### 5.1.9 Critères de sélection

**Critère** :

**Type** : Autre

**Nom** : Examen des candidatures réalisés sur la base des critères suivantes :  
Garanties économiques et financières ; Capacités techniques et professionnelles

**Description** : Les documents exigés au titre de l'examen de la candidature sont listées et détaillées au dossier de la consultation. L'examen des candidature pourra être effectuée par l'acheteur à tout moment de la procédure et au plus tard avant l'attribution du marché public.

#### 5.1.10 Critères d'attribution

**Critère** :

**Type** : Prix

**Description** : Prix des prestations

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 40

**Critère** :

**Type** : Qualité

**Description** : Valeur technique

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 60

#### 5.1.11 Documents de marché

**Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles** :  
français

**Adresse des documents de marché** : <http://marches-securises.fr>

#### 5.1.12 Conditions du marché public

**Conditions de présentation** :

**Présentation par voie électronique :** Requise

**Adresse de présentation :** <http://marches-securises.fr>

**Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées :** français

**Catalogue électronique :** Non autorisée

**Date limite de réception des offres :** 06/09/2024 à 12:00

**Date limite de validité de l'offre :** 6 Mois

**Conditions du marché :**

**Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :**  
Non

**Facturation en ligne :** Requise

**La commande en ligne sera utilisée :** non

**Le paiement en ligne sera utilisé :** oui

**Forme juridique que doit revêtir un groupe de soumissionnaires auquel un marché est attribué :** En cas de groupement, la forme juridique adoptée est soit celle d'un groupement solidaire, soit celle d'un groupement conjoint. En cas de groupement conjoint titulaire du marché, l'acheteur public impose pour l'exécution que le mandataire soit solidaire conformément aux dispositions de l'article R. 2124-24, alinéa II du Code de la Commande Publique. **INDIQUER RESTRICTION DE PRÉSENTATION EN CAS DE GROUPEMENT :** article 1.4.3 : En application de l'article R.2151-7 du Code de la commande publique, il est interdit aux candidats de présenter plusieurs offres en agissant à la fois en qualité de candidats individuels (ou de mandataire d'un groupement) et de membres d'un ou plusieurs groupements

**5.1.15 Techniques**

**Accord-cadre :**

Accord-cadre, avec remise en concurrence

**Informations sur le système d'acquisition dynamique :**

Pas de système d'acquisition dynamique

**Enchère électronique :** non

**5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen**

**Organisation chargée des procédures de médiation :** Tribunal Administratif de Nîmes

**Organisation chargée des procédures de recours :** Tribunal Administratif de Nîmes

**Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché :** MERCATURA

**Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché :** MERCATURA

**Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours :** Tribunal Administratif de Nîmes

**Organisation qui reçoit les demandes de participation :** MERCATURA

**Organisation qui traite les offres :** MERCATURA

## **Section 8 - Organisations**

8.1 ORG-0001

**Nom officiel :** MERCATURA

**Numéro d'enregistrement :** 24300064300045

**Adresse postale :** Direction de la Commande Publique - Colisée 2 1 Rue du Colisée 1er étage

**Ville :** Nîmes cedex 9

**Code postal :** 30947

**Subdivision pays (NUTS) :** Gard ( FRJ12 )

**Pays :** France

**Point de contact :** Direction de la Commande Publique

**Adresse électronique :** commande-publique-agglo@nimes-metropole.fr

**Téléphone :** 0434035700

**Rôles de cette organisation :**

**Acheteur**

**Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché**

**Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché**

**Organisation qui reçoit les demandes de participation**

**Organisation qui traite les offres**

8.1 ORG-0002

**Nom officiel :** Tribunal Administratif de Nîmes

**Numéro d'enregistrement :** 13000192800014

**Adresse postale :** 16 Avenue Feuchères CS 88010

**Ville :** Nîmes Cedex 9

**Code postal :** 30941

**Subdivision pays (NUTS) :** Gard ( FRJ12 )

**Pays :** France

**Point de contact :** <http://nimes.tribunal-administratif.fr>

**Adresse électronique :** greffe.ta-nimes@juradm.fr

**Téléphone :** 0466273700

**Télécopieur :** 0466362786

**Rôles de cette organisation :**

**Organisation chargée des procédures de recours**

**Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours**

**Organisation chargée des procédures de médiation**

## **Section 11 - Informations relatives à l'avis**

### **11.1 Informations relatives à l'avis**

**Identifiant/version de l'avis :** 88dfb06d-bebc-400a-9d2f-ea1bd9b6ec8c - 02

**Type de formulaire :** Mise en concurrence

**Type d'avis :** Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

**Date d'envoi de l'avis :** 05/07/2024 à 10:29

**Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible :** français

### **11.2 Informations relatives à la publication**

---

**Date d'envoi du présent avis à la publication :** 05/07/2024